



Le bio méthane, pilier de la mobilité durable ?

En France, le trafic routier est responsable de 95% des émissions de monoxyde de carbone et de 30% des émissions de particules. Notre pays a pour objectif de diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Pour cela, Khalid Driouich (GrDF), Gilles Durand (Association française du gaz naturel pour véhicules) et Nicolas Bovero (Fédération transport et logistique de France) ont mis en avant les atouts du bio méthane dans le transport, gaz naturel pour véhicules (GNV). Actuellement, 18 millions de véhicules circulent dans le monde grâce aux GNV, dont un million en Italie, 100 000 en Allemagne et... 13 000 en France. L'objectif planétaire est d'arriver au chiffre de 65 millions d'ici 2020. La France est en retard, mais les collectivités et les sociétés de transports se mettent à la page. 10% des bennes à ordures ménagères et des transports en commun roulent au gaz naturel (ou bio méthane).



Cette énergie n'émet quasiment pas de particules fines et le bilan CO₂ est neutre. Économiquement, l'avantage n'est pas négligeable : « Le gaz peut se substituer au Gasoil. Si on prend un poids lourd qui roule au GNV, l'économie réalisée est de 26 000 euros sur cinq ans », selon Nicolas Bovero. Pour les alimenter, il existe des stations dédiées mais en nombre encore insuffisant.